

2026

FICHE D'ADHESION AU CLUB VEDETTE FRANCE

si renouvellement,
n° de membre :

Cotisation annuelle de 60 € - Droit d'entrée de 25 €



L'adhésion au Club Vedette France, association à but non lucratif selon la Loi de 1901, se fait par année civile à titre individuel ou par couple au même tarif (en cas d'adhésion couple, une seule personne peut être candidate au Bureau). Les personnes morales exerçant des activités à but non lucratif en lien avec les « Vedette » peuvent également adhérer. **L'adhésion donne droit** à la réception du bulletin « Chromes & 8 Cylindres » et à l'accès aux divers services du Club : conseils techniques, documentation, pièces détachées, sorties, réglementation, site Internet, annonces... Ces divers services sont répertoriés dans le dossier adhérent envoyé par le secrétariat adhérents lors de l'adhésion. Le classeur de conseils techniques « Astuces & Solutions » est envoyé aux nouveaux adhérents à cette occasion.

Adhérents de l'an passé : pour éviter toute suspension dans l'accès à ses services, le Club vous recommande fortement de renouveler votre adhésion en début d'année, et au plus tard le 1^{er} mars pour éviter un rappel.

Nouveaux adhérents : un droit d'entrée est à régler pour la première adhésion à partir de 35 ans ou en cas de ré-adhésion après avoir quitté le Club. Une adhésion prise à compter du 1^{er} octobre couvre la fin d'année et toute l'année suivante.

Cette fiche, remplie recto verso, est à adresser au secrétariat adhésions à : **Marie Claude MINET**, 77 Quai de la Loire 37700 St Pierre des Corps (adhesion@clubvedettefrance.com)
Le règlement de la cotisation peut se faire par chèque joint, à l'ordre du **CLUB VEDETTE FRANCE**, ou par virement (voir les références et les modalités sur le document « Précisions pour adhésions »).
Vous recevrez en retour votre carte de membre, votre dossier d'adhérent incluant adresses des services et liste des membres du Club, Chromes & 8 Cylindres, ainsi que l'autocollant en cas de première adhésion.

Merci de bien vouloir **remplir ce document en lettres capitales à l'encre noire** pour permettre une lisibilité et une reproduction correctes. **Les rubriques assorties d'un astérisque(*) doivent être obligatoirement remplies**, faute de quoi votre adhésion ne pourra pas être enregistrée. Les autres sont utiles pour mieux vous connaître et communiquer, merci de les remplir.

Notre « règlement du traitement des données nominatives individuelles », leur usage et vos droits en la matière sont consultables sur notre site internet www.clubvedettefrance.com, onglet « adhérer au CVF ». Vous pouvez également en obtenir une copie sur demande écrite auprès de Marie Claude MINET (adresse ci-dessus). L'envoi vous en sera fait à l'adresse courriel que vous indiquerez, ou par courrier postal en nous fournissant avec votre demande une enveloppe timbrée à vos nom et adresse.

Membre F.F.V.E. n° 229

M. () et/ou Mme () et/ou Melle () **NOM et Prénom(s) (*)** :

Adresse postale (*) :

Code postal et localité (*) :

Téléphone(s) :

Adresse courriel : **Date de naissance** :/...../.....

Profession ou domaine de compétence :

En cas de changement de ces données en cours d'année, merci d'en informer immédiatement Marie Claude MINET (adresse ci-dessus)

J'ai connu le Club par...

Je possède une Vedette parce que.... et je l'utilise pour...

Je participe à la vie du club en aidant :
 les services administratifs l'organisation des sorties les services techniques la communication autre
Précisez le cas échéant :

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> J'ai lu les conditions de traitement de mes données individuelles et je les accepte (*). | <input type="checkbox"/> Cotisation 2026 60 € <i>minimum</i> | € |
| <input type="checkbox"/> J'ai lu les statuts du Club et je m'engage à les respecter (*).(consultables sur le site clubvedettefrance .com) | <input type="checkbox"/> Réduction de -8 € | € |
| | pour réception Chromes & 8 Cylindres par voie numérique uniquement | |
| | <input type="checkbox"/> Droit d'entrée 25 € si : | € |
| | - première adhésion (<i>exonération pour les moins de 35 ans</i>) | |
| | - reprise d'adhésion après avoir quitté le Club | |
| | <input type="checkbox"/> Don (soutien de l'action du Club par versement complémentaire) | € |
| et je verse, <input type="checkbox"/> par chèque à l'ordre du Club Vedette France, <input type="checkbox"/> par virement bancaire, la somme de | | |
| € | | |

Facultatif :
Nombre de photos de ma (mes) voiture(s) jointe(s) à cette fiche :

N'oubliez pas de remplir le verso de cette fiche : celui-ci permet de constituer notre registre des Vedette qui fait l'objet d'une actualisation permanente.

Ce document à l'usage exclusif du Club Vedette France permet de remonter l'histoire de ces véhicules et de connaître les survivants.

Version 22/10/2025

A le signature (*) :

